



# Crise des scolytes en régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est

# Note de conjoncture

Note à l'attention du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le 29 juin 2020

<u>Avant-propos</u>: Les données présentées dans les tableaux ci-dessous sont celles des gestionnaires forestiers ayant répondu aux questionnaires envoyés par FIBOIS BFC et GE. Bien que les principaux gestionnaires aient transmis leurs informations, ces chiffres ne sont pas pour autant exhaustifs et il convient donc de les considérer comme <u>une estimation basse de l'ampleur des attaques de scolytes</u>.

De même, les surfaces estimées dans ce document reposent sur une moyenne de récolte en produits accidentels par hectare. Cette analyse est donc seulement représentative des surfaces sur lesquelles des volumes ont pu être commercialisés. Au regard de l'état de saturation des marchés en résineux blancs dans les 2 régions observées, plusieurs dizaines de milliers d'hectares n'ont pas été ou ne seront pas récoltés, notamment par manque de débouchés, et n'apparaissent pas dans le présent document. Cette note permet en revanche de mettre en lumière la forte progression des dégâts de scolytes depuis 2018 et d'en apprécier l'évolution.

### 1. Données sur les volumes scolytés d'épicéas désignés/martelés :

Tableau 1. Volumes d'épicéas scolytés désignés/martelés

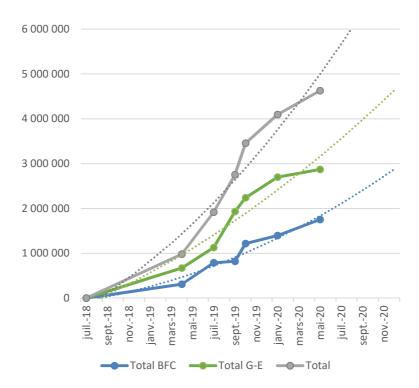
		Bourgogne- Franche-Comté	Grand Est	Total
2018	Forêts privées	143 000	220 000	363 000
	Forêts publiques	167 000	450 000	617 000
	Total 2018	310 000 m <sup>3</sup>	670 000 m <sup>3</sup>	980 000 m³
2019	Forêts privées	438 000	318 000	756 000
	Forêts publiques	648 000	1 709 000	2 357 000
	Total 2019	1 086 000 m <sup>3</sup>	2 027 000 m <sup>3</sup>	3 113 000 m <sup>3</sup>
2020 (partiel)	Forêts privées	204 000	80 000	284 000
	Forêts publiques	154 000	92 000	246 000
	Total 2020 (partiel, car attaques en cours)	358 000	172 000	530 000
Total 2018 + 2019 + 2020		1 754 000	2 869 000	4 623 000

Les dernières informations récoltées et présentées dans le tableau ci-dessus indiquent des volumes plus faibles que pour l'année 2019. Il faut toutefois souligner que ces chiffres ne reflètent que les premières attaques de 2020, et un reliquat de volumes touchés en fin d'automne. Par ailleurs, la crise de la Covid-19 a fortement réduit l'activité des acteurs de la filière, et cela durant la période de pleine reprise des envols et des attaques de scolytes. Cette conjoncture exceptionnelle a induit un niveau plus faible de désignation des bois scolytés, lié d'une part à la mise en place des gestes barrières et d'autre part à une difficulté accrue d'écoulement de ces produits, les scieries ayant très fortement réduit leur activité en avril et mai.





Figure 1 : Évolution des volumes scolytés martelés en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est



# 2. Données récoltées sur les surfaces impactées en forêt privée :

Les surfaces présentées ci-dessous <u>concernent uniquement les coupes d'urgence en forêts privées</u>, mais permettent de visualiser la tendance d'évolution des surfaces touchées.

<u>Tableau 2 : Cumuls des demandes de coupes d'urgence en forêts privées</u> depuis le début de la crise en 2018

Demandes de coupes d'urgence	Bourgogne- Franche- Comté	Grand Est	Total
Surfaces cumulées (ha)	6 971	4 122	11 093 ha
Volumes cumulés (m3)	814 346	470 519	1 284 865 m <sup>3</sup>

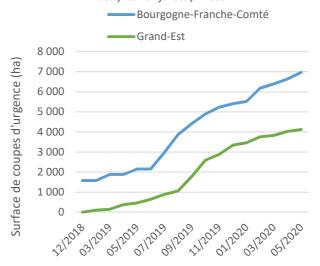
Si l'on s'intéresse aux demandes de coupes d'urgence en forêts privées, on constate une hausse régulière des surfaces touchées par les scolytes : depuis le début de l'année, cette augmentation est de de 26 % en BFC, et de 19 % en GE.

D'une manière globale, les gestionnaires forestiers notent une reprise très nette des attaques de scolytes en dessous de 800 m d'altitude. Ils font part de leurs fortes difficultés à faire évacuer ces bois en dehors de massifs, du fait d'un marché déjà saturé et de la crise de la Covid-19 qui a amplifié la dégradation de cette conjoncture.





Figure 2 : Évolution des demandes de coupes d'urgence "scolytes" en forêts privées



Par ailleurs, d'après les données récoltées et avec l'appui du CRPF et de l'ONF des 2 régions concernées, nous estimons que les attaques de scolytes ont induit des coupes sanitaires sur environ 20 000 à 25 000 ha dans les forêts publiques et privées du Grand Est et de la Bourgogne-Franche-Comté Ces chiffres ne concernent donc que les parcelles où le bois a été récolté. Il convient d'y ajouter certainement plusieurs dizaines de milliers d'hectares de parcelles touchées mais non exploitées.

#### 3. Estimation des pertes financières

Les conséquences de la crise sont catastrophiques tant pour les forêts que pour tous les maillons de la filière forêt-bois, avec en 1ère ligne les propriétaires forestiers.

Une étude financière basée sur des données récoltées auprès des principaux gestionnaires forestiers et l'estimation du DSF du volume total d'épicéas scolytés à 7 millions de m³, permet d'estimer le bilan financier total à environ 500 millions d'euros de pertes pour la filière.

# 4. Un contexte de crise européenne

La crise des scolytes touche aussi durement d'autres pays européens, comme l'Allemagne, la Tchéquie, la Belgique... Les dégâts causés à cette échelle dépassent les 200 millions de m³ pour 2018 et 2019. Ce contexte explique une déstabilisation et une saturation des marchés à l'échelle européenne. Il existe par ailleurs, une grande disparité entre les mesures financières déployées par les gouvernements, ce qui peut rendre plus

Pays	Volumes d'épicéas scolytés à fin 2019	
Belgique	1,5 million de m <sup>3</sup>	
Suisse	2,3 millions de m <sup>3</sup>	
Tchéquie	30 millions de m <sup>3</sup>	
Allemagne	160 millions de m <sup>3</sup>	

attractifs certains bois scolytés provenant d'un pays par rapport à un autre. À titre d'exemple, l'Allemagne a exporté 3 millions de  $m^3$  de ces bois en Chine en 2019, soit une augmentation de + 731 % par rapport à 2018 (ISIBOIS  $n^{\circ}$ 131-1).





En Allemagne, les volumes annoncés sont immenses, au regard des données de leur inventaire forestier : 1,2 milliard de m³ d'épicéa sur pied, soit des dégâts de scolytes sur 13 % de leur stock sur pied d'épicéa. À titre de comparaison, les 7 millions de m³ scolytés estimés en France par le DSF début 2020, représentent 12 % du stock sur pied en dessous de 800 mètres d'altitude dans le quart nord-est de la France, soit un niveau d'attaque équivalent à l'Allemagne.

# 5. Mise en place des flux de bois vers le Sud-Ouest :

Des flux réguliers de bois sont désormais en place depuis près d'un an pour évacuer des bois scolytés vers l'Ouest. À fin avril 2020, environ 3,7 millions d'euros ont été engagés, ce qui représente près de 180 000 m³ envoyés hors BFC et GE. Le rythme actuel laisse entrevoir une consommation totale de l'enveloppe initiale mise à disposition avant la fin de l'été 2020, soit 6 millions d'euros.

L'aide exceptionnelle à la commercialisation des bois scolytés permet depuis près d'un an d'écouler des produits qu'il n'est plus possible de transformer localement. Ce constat est toujours d'actualité au regard des volumes très importants concernés d'une part, et de la reprise d'activité dans les scieries locales très sollicitées pour des produits de construction, et beaucoup moins pour les produits d'emballage et de coffrage pour lesquels la matière scolytée est majoritairement utilisée.

Les acteurs de la filière sont unanimes sur la <u>nécessité de prolonger ce dispositif et d'en augmenter l'enveloppe</u>. Il représente en effet un levier indispensable pour consolider les flux de bois actuels et continuer les efforts de désengorgement des marchés. Sans cette solution de transport longue distance des bois scolytés, la lutte contre les scolytes serait encore aggravée et les dégâts sur le terrain accentués.

Par ailleurs, les travaux de concertation des acteurs continuent au sein des cellules de crises régionales, permettant ainsi l'émergence de nouveaux projets : tel qu'une réflexion autour de la mise en place d'un réseau d'aires de stockage sous aspersion et une étude de faisabilité pour la détection précoce des attaques de scolytes dans les pessières d'altitudes.

#### 6. Données sur les volumes de sapins secs-dépérissants et/ou scolytés :

Tableau 3. Volumes de sapins dépérissants et/ou scolytés depuis 2018 et 2019

		Bourgogne- Franche-Comté	Grand Est	Total
2018+2019	Forêts privées	23 000	37 000	60 000
	Forêts publiques	176 000	286 000	462 000
	Total 2018+2019	199 000 m³	323 000 m <sup>3</sup>	522 000 m <sup>3</sup>
2020 (partiel)	Forêts privées	4 000	7 000	11 000
	Forêts publiques	119 000	51 000	170 000
	Total 2020 (partiel car attaques en cours)	123 000	58 000	181 000
Total 2018 + 2019 + 2020		322 000	381 000	703 000

On note une forte progression de volumes de sapins secs, notamment côté Bourgogne-Franche-Comté avec une hausse de 70 % en forêt publique. En forêt privée, les professionnels notent des rougissements de cimes beaucoup plus fréquents qu'en 2019.





# 7. Perspective pour 2020:

L'évolution des foyers de scolytes est en perpétuelle augmentation depuis plusieurs années, et laisse présager un niveau d'attaque équivalent à 2019. Le DSF met en garde sur le fait que les nombreux chablis éparpillés en forêt liés aux tempêtes de cet hiver constituent autant de sites de reproduction favorables au typographe en ce printemps.

Il faudra également tenir compte de l'effet de la crise économique liée au coronavirus, qui ajoute un niveau de difficulté supplémentaire dans la lutte contre les attaques de scolytes.

# Crise des connexes : un facteur aggravant potentiel

Enfin, la crise actuelle sur les débouchés des connexes (connexes de scierie et plaquettes forestières) est un élément important à prendre en compte. En effet, la crise sanitaire de la covid-19 a entraîné un ralentissement de l'activité des entreprises du BTP et de l'ameublement, et donc de l'industrie lourde dans le Grand Est et la Bourgogne Franche-Comté. Cette crise, couplée à la crise des scolytes, a provoqué une accumulation des connexes en scierie, ainsi qu'une accélération de la saturation du marché du bois énergie, plus particulièrement de la plaquette forestière. Le risque de répercussion de cette conjoncture sur l'amont de la filière est important : on pourrait observer une baisse du prix d'achat des bois et certaines opérations sylvicoles deviendraient difficilement réalisables, par manque de débouchés pour les produits destinés à l'industrie.